

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 8 MARS 2011

Etaient présents : Jean-Claude Colliard, Jacques Berlioz, Bernard Boucault, Alain Cadix, Christian Forestier, Eric Gross, Jean-Paul Hautier, Jean-Richard Cyterman, Antoinette Le Normand-Romain, MM. Pascal Morand, Franciscus Verellen, Jean-Claude Waquet, François Weil, Joachim Bitterlich, Mesdames Claudie Haigneré, Isabelle This-Saint-Jean.

Assistaient au Conseil : Hugues Brunet et Georges Vayrou

Excusés : Henri Lachmann, Jean-Louis Missika, Odile Quintin, Bruno Racine, Salvatore Settis

Absent : Monsieur le Recteur ou son représentant.

Ordre du jour :

1. Installation du collège des personnalités qualifiées
2. Adoption du règlement intérieur
3. Candidature Ides « Nouveaux Mondes – Novi-Mundi »
4. Questions diverses :
 - 4.1 Adhésion à la Conférence des présidents d'université (CPU)
 - 4.2 Adhésion à l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE)
 - 4.3 Budget 2011
 - 4.4 Convention générale avec Paris 1

1. Installation du collège des personnalités qualifiées :

Le Président ouvre la séance à 15 heures en remerciant les participants pour leur présence et demande à chacun de se présenter. Il poursuit en précisant que, l'installation des personnalités qualifiées ayant eu lieu, il est bien entendu disposé à répondre aux questions que pourraient avoir à poser les nouveaux membres. Il fait un point sur l'avancement du Pres et explique qu'il est constitué sous la forme d'un établissement public de coopération scientifique. Le

Président précise que le Conseil d'administration a vocation à être complété et donne la parole à Hugues Brunet.

Hugues Brunet évoque le calendrier en précisant qu'il est important d'adopter le règlement intérieur car dans ce règlement sont précisées les dispositions permettant l'élection des membres du Conseil représentant les personnels des trois collèges : enseignants-chercheurs et enseignants et chercheurs, autres personnels, étudiants en formation doctorale, ce conformément à l'article 7 de nos statuts. Il indique que cette procédure devrait permettre de tenir un prochain Conseil d'administration en configuration plénière dans la première quinzaine de juillet.

2. Adoption du règlement intérieur :

Le premier point de l'ordre du jour concerne l'adoption du règlement intérieur, qui est destiné à compléter les statuts en précisant quelques points qui ont volontairement été laissés ouverts dans ces statuts car ceux-ci sont approuvés par décret et une modification supposerait un nouveau décret donc une procédure assez lourde.

Actuellement le Pres compte 12 membres, (9 fondateurs et 3 associés), étant entendu qu'il est fait peu de différence entre ces deux catégories.

Les statuts prévoient la possibilité d'aller jusqu'à 15 ; il y a plusieurs demandes d'adhésion qui sont examinées avec intérêt ; un sentiment favorable a déjà été recueilli pour l'INED qui a souhaité rejoindre le Pres comme associé, il convient d'attendre que la demande formelle soit faite par Chantal Cases, sa directrice. L'INED a l'intention de demander parallèlement son association à deux Pres, le nôtre et celui constitué autour des universités de Paris V et Paris VII.

Pour le moment il n'y a pas d'autres demandes formelles si ce n'est un contact avec Michel Wieworka et la Maison des Sciences de l'Homme, l'Institut français de la Mode et l'Ecole d'Architecture de la Villette.

Il convient de réfléchir à la création par le règlement intérieur d'une catégorie de membres affiliés (correspondant au statut d'associé dans les autres Pres) établissements avec lesquels nous signerions une convention de coopération particulière et aurions des activités communes mais qui participeraient moins directement à la gouvernance du Pres que les fondateurs et les associés.

Les autres points du règlement intérieur s'intéressent à la composition du conseil d'administration et à l'élection des représentants des diverses catégories. Le Président indique que ce point est important afin que le Pres soit moins abstrait pour l'ensemble des personnels des établissements. Il est très utile que ces personnels soient représentés, il aurait été souhaitable qu'ils le soient davantage mais malheureusement nous sommes limités par les règles des EPCS selon lesquelles il ne peut pas y avoir plus d'un tiers des membres du conseil d'administration qui soit élu . Nous sommes allés le plus loin possible en ce qui concerne la représentation des trois catégories des enseignants-chercheurs et chercheurs, d'une part, personnels administratifs, d'autre part et enfin étudiants en formation doctorale.

Le Président donne la parole à Hugues Brunet qui rappelle la composition du Conseil académique et précise que l'objectif serait, que lors de la prochaine séance du conseil d'administration début juillet, la liste soit validée pour permettre une installation formelle du conseil académique à la prochaine rentrée universitaire. Le Président invite chacun à réfléchir à des noms éventuels à proposer.

Madame Haigneré prend la parole à la suite de la possibilité évoquée par le Président de faire des propositions pour être membre associé ou membre affilié ; Universciences est déjà en lien surtout avec le projet IDEX, et réfléchit à la proposition qu'il souhaiterait présenter au Pres. Ce sera soumis à son conseil d'administration début mai qui pourrait convenir d'une lettre d'intention qu'elle fera parvenir.

Le Président soumet au vote l'adoption du règlement intérieur :

Nombre de votes pour : 16
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Vote : le règlement intérieur est adopté à l'unanimité, le Président remercie les administrateurs.

3. Candidature Idex « Nouveaux Mondes - Novi-Mundi » :

Le Président précise que 9 + 1 labex ont été déposés (9 au titre du Pres + 1 qui est une brique commune avec un autre Pres puisque c'est le labex « OSE » en sciences économiques porté en commun par l'Ecole d'Economie de Paris qui elle-même est une « filiale » commune de l'Ecole Normale supérieure, de l'EHESS et de Paris 1, en association avec le Centre d'Economie de la Sorbonne soit les autres économistes de Paris 1. Cet ensemble a été rejoint par le labex porté par l'INED qui a souhaité être rattaché à notre Pres donc nous sommes à 11 actuellement.

Il semblerait que les jurys se soient réunis et aient rendu leur verdict en terme de classement. Cette opération a pris beaucoup de retard. Nous devons avoir les résultats LABEX avant la présentation IDEX, il n'en est rien nous aurons les résultats LABEX après la présentation IDEX, sachant qu'il y aura un deuxième tour pour les LABEX qui n'auraient pas été retenus au premier tour.

En ce qui concerne la présentation de l'initiative IDEX, le projet a été déposé dans les délais prescrits c'est-à-dire le 7 janvier et l'audition aura lieu le 16 mars à 8h 00 du matin. Il y a une délégation assez limitée puisque c'est le président de l'établissement porteur entourée de 4 personnes au maximum et donc le Président sera le chef de cette délégation composée de François Weil, Jean-Claude Waquet, Pascal Morand et Renaud Le Goix. Cette équipe est en train de travailler sur cette audition.

Le Président laisse la parole à Jean-Claude Waquet pour une présentation du projet en quelques mots.

Une première question à résoudre, observe Jean-Claude Waquet, était celle de la méthode, alors que les délais étaient extrêmement courts et que le souci du Pres était d'associer la communauté universitaire, comme cela avait été fait de façon très satisfaisante pour les Labex. En dépit de cette contrainte de temps, il a été possible d'engager une dynamique d'échange à l'échelle de l'ensemble des établissements, grâce à des groupes de travail qui ont permis de faire la plus grande place à la concertation.

Sur le fond, le Pres devait à la fois valoriser l'exceptionnel potentiel qu'il rassemble en sciences humaines et sociales, et ne pas s'enfermer dans l'image d'un pôle réduit à ce seul champ. Aussi il a joué résolument la carte de la transversalité entre sciences humaines et sociales, sciences de la gouvernance publique et privée, sciences pour l'ingénieur et design.

Le projet déposé en janvier 2011 comprend en premier lieu un volet recherche comprenant onze Labex réunissant 1750 chercheurs et enseignants chercheurs environ, appartenant à près d'une centaine d'unités classées A et A+ par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ces Labex abordent aussi bien les œuvres de l'esprit que le gouvernement des sociétés et la gestion des ressources, avec une attention particulière pour deux zones géographiques : l'Asie et le Pacifique.

Le volet formation du projet tourne autour de trois thèmes : l'innovation et la croissance, avec notamment le projet d'un « Grand atelier Condorcet », qui mettra l'interdisciplinarité au service non seulement de la formation des étudiants, mais aussi de l'élaboration de nouveaux objets et, au-delà, de la création d'activités ; la professionnalisation, avec la double ambition de favoriser l'insertion des doctorants et de lancer un diplôme d'ingénieur en sciences sociales, préparant à la gestion de processus sociaux complexes ; et enfin la mondialisation, avec en particulier la volonté de renforcer la mobilité internationale des doctorants et de développer les formations destinées aux cadres dirigeants en situation d'expatriation.

Enfin le projet d'Idex comprend plusieurs programmes support, qu'il s'agisse du projet d'une plateforme numérique ou encore d'un ensemble d'actions visant à la formation des personnels, spécialement administratifs, aux réalités d'un espace universitaire dilaté à l'échelle de l'Europe et du monde.

Le projet, qui prend en compte la participation de plusieurs des membres du Pres au futur Campus Condorcet, représente une dépense annuelle de 30 M€ par an, pour le financement de laquelle ses porteurs ont demandé l'attribution d'une dotation non consommable d'un milliard d'euros.

Le Président Colliard précise que sur la formation des personnels, il ne faut pas parler uniquement de la formation des personnels de notre Pres mais de l'ensemble des personnels dans une université qui se transforme et dans laquelle le personnel IATOS est souvent oublié.

Monsieur Bitterlich prend la parole pour faire trois remarques :

- 1) La prise en compte de la mondialisation est une nécessité absolue,
- 2) La création d'activités est très louable mais il pense immédiatement à une série d'expériences où il a été parrain pour de jeunes entrepreneurs qui, même dans la haute technologie, ont eu un grand mal en France vu l'environnement peu adapté à ces circonstances internationales,

3) Un jury regardera beaucoup, vu l'existence d'autres initiatives dans d'autres pays de ce genre, l'impact pratique pour l'innovation pour la recherche et pour la vie économique dont le côté social, emploi etc...

Pascal Morand prend la parole pour souligner l'importance de la mondialisation dans le Pres et la volonté d'associer l'aspect économique, les systèmes managériaux et l'histoire dont l'histoire sociale et les cultures, afin de donner de cette mondialisation une vision élargie. Par rapport aux retombées économiques nous sommes un certain nombre à avoir mis en place des initiatives à commencer par les incubateurs dans différentes écoles, différentes structures que nous allons pouvoir mettre à contribution et mutualiser dans le cadre du développement du Pres et de l'IDEX. Il souligne un point sur les compétences du Pres, exprimée dans l'initiative d'excellence, en précisant que l'on pourrait imaginer de l'extérieur que même si nous avons une forte compétence dans les sciences de l'ingénieur avec l'ENSAM et le CNAM nous sommes moins développés que d'autres dans les sciences dures, notre centre de gravité étant les sciences sociales avec le design, l'excellence de la gouvernance, l'excellence de l'ingénieur et l'importance de la dimension artistique et culturelle. Pour nous cela ne pose pas de problème mais dans le paysage français ceci semble être un point fort précisément du fait que les sciences sociales sont au cœur de l'initiative d'excellence et au cœur de notre projet de manière plus globale ce qui peut donner une vision globale de la croissance et de l'innovation.

Madame Haigneré prend la parole afin de savoir si les coopérations internationales allaient être mises en avant et un partenariat ouvert. Le Président en précise l'intérêt et indique que dans les établissements il y a beaucoup de coopérations internationales et qu'il faut donc réfléchir dans le Pres à ce que l'on veut faire ensemble, notamment sur le point de savoir s'il n'y a pas un certain nombre d'accords de coopération que nous aurions envie de mutualiser. Le Président précise que dans les jours à venir une première réunion du groupe de travail « Relations internationales » est prévue avec les responsables des relations internationales des établissements du Pres.

4. Questions diverses :

4.1 Adhésion à la Conférence des présidents d'université (CPU) :

La Conférence des présidents d'université (CPU) ayant décidé de s'ouvrir aux Pres, le président précise que s'il n'est nullement question d'aller vers une fusion, la diversité et la réputation de nos établissements n'allant dans ce sens là et chacun entendant bien garder sa personnalité juridique. Mais les autres Pres y sont et il est un peu difficile de ce fait de ne pas y adhérer.

Le Président soumet au vote l'adhésion du Pres héSam à la Conférence des présidents d'université (CPU) :

Nombre de votes pour : 16

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Vote : l'adhésion du Pres héSam à la Conférence des présidents d'université (CPU) est adoptée à l'unanimité.

4.2 Adhésion à l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) :

L'AMUE (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur) est un groupement d'intérêt public sous tutelle du ministère qui assure des prestations pour l'ensemble des membres (mise en œuvre d'une offre logicielle plurielle pour améliorer la qualité de la gestion avec également certaines formations). Cette adhésion est indispensable pour permettre au Pres d'accéder à la licence SIFAC (nom régional de SAP). Monsieur Vayrou précise qu'il en sera de l'ordre de 30 000 euros mais qu'il est nécessaire d'y adhérer.

Le Président soumet au vote l'adhésion du Pres héSam à l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) :

Nombre de votes pour : 16

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Vote : l'adhésion du Pres héSam à l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) est adoptée à l'unanimité.

4.3 Budget 2011 :

Le Président aborde le budget 2011 et laisse la parole à Monsieur Brunet qui précise qu'il s'agit d'un budget très théorique.

La classe 64 en charge de personnels est à zéro puisque le principe qui a été retenu c'est qu'effectivement les emplois puissent être portés par les établissements membres avec un remboursement pour mise à disposition.

Sur la partie investissement ce sont des montants qui seront dus à l'équipement de futurs locaux que nous sommes en train de rechercher. Donc certains coûts sont budgétés et prévus dans ce sens là.

Le président indique qu'il faudra envisager comme dépenses pour l'année le remboursement de la charge financière de la masse salariale représentée par le traitement du délégué général et le remboursement aux différents établissements du Pres des frais qu'ils ont été amenés à engager dans les dépôts des dossiers LABEX et IDEX. D'autres dépenses dans l'immédiat ne sont pas prévues. Pour le reste du budget, il faudra avoir une discussion budgétaire qui va à l'évidence être très différente si le Pres reçoit ou ne reçoit pas un financement IDEX. Si ce n'est pas le cas, il faudra que l'on se pose la question des cotisations avec le problème délicat résultant des différences de taille et donc de capacité contributive de nos établissements. S'il y a un financement IDEX cela devrait résoudre une bonne partie du problème.

Le Président Colliard soumet au vote le budget 2011 :

Nombre de votes pour : 16

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Vote : le budget 2011 est adopté à l'unanimité.

4.4 Convention générale avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

La Convention générale avec Paris 1 porte sur le fait que le Pres confie à l'Université Paris 1 et à son agent comptable la gestion financière du Pres. Ceci représentera une souplesse de fonctionnement extrêmement importante et cette Convention doit être approuvée conformément aux statuts.

Monsieur Jean-Richard Cyterman demande de rajouter dans la Convention sur la catégorie « dépenses » le terme « concerne notamment ».

Le Président Colliard soumet au vote l'approbation de la convention générale avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

Nombre de votes pour : 16

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Vote : la Convention générale avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est adoptée à l'unanimité.

4.5 Locaux du Pres héSam :

Monsieur Weil fait une dernière remarque sur la question des locaux en suggérant une nouvelle demande auprès du rectorat qui insistera sur la nécessité de nous aider à trouver des locaux en soulignant que nous demandons à être aidés de la même manière que le Pres Sorbonne Paris Cité et qu'il est important que soit maintenue l'égalité entre les Pres parisiens.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres du Conseil et lève la séance à 16h30.